

Laïcité, islamophobie ?

« Rester libre de toute influence religieuse » Paul Perman, Tablet New York, in Courrier international, hors-série, février mars avril 2017

Consternation aux USA toujours répétée face à cette hostilité présumée envers certaines pièces de la garde-robe musulmane.

Postulat que si la France cherche à réglementer le port de certains vêtements c'est parce que les Français sont fondamentalement hostiles à leur minorité musulmane, parce qu'ils ont peur de l'autre, qu'ils sont encore colonialistes, avec la haine des peuples d'Afrique, bref racistes.

Les Français sont donc perçus comme racistes, mais convaincus de ne pas l'être parce qu'ils agissent en vertu d'un principe qu'ils sont les seuls à nommer et à comprendre, la laïcité, qu'ils invoquent pour justifier leurs intolérables persécutions racistes, pour justifier leur peur de l'autre, maintenir la supériorité de leur identité nationale, particulièrement sur celle de français musulmans, pour leur permettre de dicter aux femmes leurs façons de s'habiller, et à toutes les personnes leur façon de se nourrir, bref pour justifier leur intolérance....

Comment en est-on arrivé à renvoyer une telle image si négative ?

Au début du XIXème siècle la France sort à peine des affrontements de l'affaire Dreyfus, des affrontements liés à la lente remise en cause du Concordat de 1801 et de la mainmise du catholicisme sur des pans entiers du pouvoir politique (affaire des congrégations, retrait des crucifix des tribunaux ...). La loi de 1905 est alors une loi de pacification visant à organiser en droit, la séparation du catholicisme de l'État, qui juge compatible une coexistence avec la République et les religions à condition qu'elles n'interfèrent en rien dans le domaine politique. **En contrepartie, l'État est neutre et garantit la liberté de conscience et de culte.** L'islam est perçu, comme une religion exotique jugée à l'aune de la perception de l'Église catholique, une religion éclairée (Dieu unique versus Trinité, Marie), moins cléricale (ni Pape ni Évêques, pas de différence entre laïcs et clercs) et tolérante, puisqu'elle avait admis la cohabitation des juifs et des chrétiens.

1905 *Ignorance* (volontaire ou non) de l'islam : en 1905, en France vivent quelques 10000 musulmans, ni reconnus ni organisés, mais 20 millions de musulmans vivent dans l'ensemble de l'empire colonial français, dont 4,7 millions « d'indigènes musulmans » en Algérie¹.

1907 *Application* (prolongée sine die en 1922 et confirmée en 1947) de la loi 1905 en Algérie et dans l'empire colonial, mais **pas de séparation pour les musulmans**, ni en métropole, ni dans les colonies ni dans les protectorats. "L'indigène musulman" conserve son statut personnel qui relève du droit musulman et est donc exclu de la pleine citoyenneté. Islam fait partie d'un système de privilèges discriminatoires dans lequel l'État ne reconnaît pas l'islam, mais le contrôle (il est dit qu'on le protège) en lui dédiant un budget (certes modeste) et lui accorde des facilités exorbitantes du droit commun (mosquée de Paris, Institut du monde arabe)

¹ La conquête de l'Algérie a été l'occasion d'atrocités de la part de l'armée : massacres d'arabes "qui ne comprennent que cette méthode" (selon Tocqueville). Cela a laissé des traces dans la population "indigène musulmane".

Guerre de 14/18 : forte contribution des musulmans, accord Picot-Sykes, **France puissance musulmane avec une politique arabe, protectrice du Liban et de la Syrie, puissance impériale au Maroc en Algérie et en Tunisie,**

1920/1945 : Lent divorce entre la France, qui essaye de s'opposer à la tentative de main mise de l'Italie sur la méditerranée comme "Mare Nostrum", à la propagande allemande qui brocarde les difficultés de la France avec les revendications nationalistes et aux pays arabes qui revendiquent tous une plus grande autonomie,

Incidents sanglants au Liban et en Syrie : 1925 révolte des Druzes, 1943 bombardement de parlement de Damas, 1946 indépendance, un peu sous la pression des Etats Unis et de la Grande Bretagne, du Liban et de la Syrie,

1943 déposition du Bey de Tunisie et son exil en France ; troubles au Maroc,

Campagne d'Italie, si l'armée Française est présente, c'est surtout grâce à la participation massive (on estime à 400 000 hommes) de Magrébins qui espèrent que cette contribution leur obtiendra une attention plus grande de la France ; déception de la déclaration de Brazzaville (de Gaulle 1944) qui refuse toute idée d'autonomie ou d'indépendance et n'accorde que des miettes (65000 naturalisations) ; la France accorde le droit de vote aux femmes et refuse la pleine citoyenneté aux musulmans. 1946, fin de l'indigénat qui restera appliqué en Algérie jusqu'en 1962, sous la pression des colons,

8 mai 1945 insurrection du Constantinois, quelques dizaines d'européens sont assassinés par des algériens, insurrection réprimée dans le sang (6 à 8000 victimes).

1946 dépositions et exil du sultan du Maroc, Mohamed V, pourtant ami personnel de de Gaulle ;

1948 1ere guerre israélo arabe,

1954 débuts de la guerre d'Algérie,

1956 indépendance du Maroc et de la Tunisie ; expédition de Suez ; diabolisation de Nasser et des frères Musulmans,

1960 on estime à 300000 le nombre d'algériens émigrés en France ; **le nombre de Maghrébins émigrés** passe de 410000 en 1962, à 619000 en 1968, puis à 1367000 en 1982 et 1412000 en 1990, enfin à 1,3 million en 1999, l'augmentation annuelle moyenne du nombre est de 70000 de 1968 à 1975, puis tombe à 43000 de 1975 à 1982, du fait de la crise, et faible augmentation de 3.2 % de 1982 à 1990. La part des immigrés en France est stable depuis 1974, 7.4%,

1961 création de l'OAS,

8/2/1962 8 morts au métro Charonne, 17 octobre 1961 fusillade de la rue d'Isly, massacre et noyade dans la Seine de manifestants Algériens

1962, accords d'Evian, arrivée en France des Pieds noirs et des harkis ; massacre des harkis en Algérie,

1967, guerre des six jours,

1972, création du FNUF, Front National pour l'Unité Française, puis FN, antisémite et "français d'abord".

1973, guerre du kippour ; **premier choc pétrolier et utilisation du pétrole par les arabes comme arme contre les USA et l'Europe,**

1974, arrêt de l'immigration de main-d'œuvre salariée (circulaire Marcellin- Fontanet) lié à la crise de 1973/75. De 1974 à 1999 la part des immigrés dans la population est stable, 7.4 %.

1975, regroupement familial (les magrébins qui allaient et venaient entre l'Algérie et la France s'installent et font venir leur famille) ; aide au retour (mais ce sont surtout les « bons » immigrés - espagnols et portugais - qui en profitent ...),

1975-1989, **guerre civile au Liban,**

1977, le chômage passe la barre des 1 000 000 en France ; **slogan du FN « 1 million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop »** qui convainc de plus en plus de français ; chômage et immigration, immigration et délinquance, musulmans et insécurité, immigration et invasion, le grand remplacement, slogans repris au fur et à mesure des grands rendez-vous électoraux du FN,

1978, création du CFCM ou 1ère tentative d'organiser l'Islam en France,

1979, révolution islamique en Iran,

1980-1988, guerre Irak/Iran ; controverses autour des constructions des mosquées de Mantes la jolie et d'Evry-Courcouronnes et des nominations d'imams par des pays étranger, controverse autour des rassemblements dans la rue pour prier,

1981-1997, régularisations, 150000 à chaque fois, par la gauche au pouvoir, de sans-papiers, ce qui alimenterait "la grande invasion", et montrerait à l'évidence que la gauche favorise des "peuples de substitutions" (ici la gauche favorise les immigrés par rapport à la classe populaire).

1983, marche des Beurs pour l'égalité, création de l'UOIF, création de « Touche pas à mon pote » et SOS Racisme,

1983, loi Savary qui revient à supprimer le monopole de l'éducation nationale, le deuxième grand point de repère de l'Islam en France, après l'introduction de la laïcité dans la constitution de la IVème république et de la Vème, Introduction de la Notion du Vivre ensemble, à la place d'assimilation, d'intégration voire d'insertion ...

1984, institution du titre de séjour de dix ans,

Puis lois Pasqua, et inflation des lois réformant l'accueil des immigrés, la nationalité ... jusqu'en 2016 ...,

Entre 1986 et 1995 vagues d'attentats islamistes et de prises d'otages liées à la politique d'intervention de la France,

1987, première intifada en Palestine,

1989, affaire du foulard de Creil, fatwa contre les versets sataniques de Salman RUSHDIE,

1991, première guerre du Golfe ; La Yougoslavie et les musulmans du Kosovo que la France refuse de recevoir (parce que la France soutient les serbes, orthodoxes ?)

1994 circulaire Bayrou sur le port des signes religieux à l'école,

Déclarations de J. Chirac sur le déficit de la sécurité sociale et la polygamie des immigrés, et sur le « bruit et l'odeur » des immigrés,

Les logiques du FN font mouche et attirent progressivement la classe populaire, les ouvriers, "tuer l'enfant, c'est tuer la France", "un enfant de moins c'est un immigré de plus", "l'immigration = le chômage", "l'immigration c'est la délinquance", "l'immigration-invasion est liée à l'absence de frontières", "les migrants affluent en nombre et sans aucun contrôle obligeant parfois nos pauvres

et nos SDF à leur laisser la place", "péril islamiste, protégeons les français" ; "la laïcité c'est l'interdiction pour l'État de se constituer en pouvoir religieux et l'interdiction pour le pouvoir religieux de se constituer en pouvoir politique ; or de plus en plus de musulmans sont en train de se constituer en pouvoir politique" ...,

La droite Française s'approprie de plus en plus les thèmes du FN (identité nationale, priorité aux français, immigration= délinquance, immigration=chômage ...),

2001, attentats de New York ; la découverte d'AL QAIDA,

2003, deuxième guerre du golfe. La France refuse de se joindre à la coalition,

2004, loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école publique,

2015, la crise européenne des migrants et les attentats de DAECH,

2016, promesse du FN de créer un ministère de l'intérieur, de l'immigration et de la laïcité ...

Maintenant on insiste plutôt sur le fait que le **"Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ..."** serait à l'origine de la laïcité et les religions chrétiennes ont montré qu'elles pouvaient "vivre" en démocratie, alors que l'islam rendrait impossible toute séparation de la religion et de l'État du fait de l'application de la Charia, incompatibilité entre islam et démocratie.

Tout se passe comme si Instaurer un débat autour d'une opinion contestée ne servirait plus à rien. En dehors de « l'Elite » qui nous dirige, on n'entend plus dire qu'une opinion puisse être discutée. Ce serait trop peu médiatique, et demanderait sans doute à chacun de penser. On (les médias, la TV, les réseaux sociaux) préfère présenter l'opinion ou la décision comme une sorte d'agression physique, un tackle, à l'encontre de ceux ou de celui à qui elle s'adresse, qui exige contrattaque ou vengeance.

En fait, tout est bon pour faire monter la tension ou du moins à faire en sorte qu'elle ne retombe pas. L'action politique raisonnée et concertée est mise en échec, parce qu'elle est l'objet d'une profonde polémique avant même que d'être, parce qu'elle a perdu avant même d'exister tout son potentiel de confiance, brocardée sans retenue par ceux- là mêmes qui l'avaient anticipée et expliquée comme incontournable. **On est certain que la violence donnera des résultats, peu importe ce qu'ils pourraient être et les actions concertées ne sont vues que comme des manœuvres.** On ne peut plus être neutre ! La laïcité ne pourrait plus être l'expression de la neutralité de l'État. **L'État se devrait alors de combattre l'Islam au nom de l'incompatibilité évidente qu'il semble y avoir entre la République et l'Islam.** Il n'y a aucune séparation à prévoir puisque la communauté musulmane (financée de l'extérieur, guidée par des salafistes incontrôlables ...) rejetterait toujours la République. **L'État devrait donc Répondre à la violence de l'Islam, qui a généré l'islamisme, contre lequel la France est en guerre,** en prenant des décisions de rejet des musulmans et de protection des français.

Maintenir une laïcité qui rapproche, explique, fait connaître (faire connaître et diffuser les bonnes pratiques dans tous les secteurs d'activités) et non qui rejette, tel est tout le sens de l'action des autorités actuelles.

François Tessier a montré qu'un organisme de formation supérieure doit prendre et prend en compte les problèmes que posent au personnel des postures, des attitudes ou des propos de rejet, de refus ou de non-respect en provenance d'autres membres du personnel ou d'étudiants. Il a fallu que l'association IMF donne des directives dont on trouvera le texte joint.